

Hariri annonce la démission du gouvernement

• Tunisie : les ministres de la Défense et des Affaires étrangères démis de leurs fonctions Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Rassemblement des juges devant la cour d'Alger

Les magistrats déterminés à poursuivre la grève

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4918 - Mercredi 30 octobre 2019 - Prix : 10 DA Page 3



Gaid Salah en visite à l'Hôpital Central de l'Armée

«Faire de la santé militaire un trait d'union entre l'ANP et sa profondeur populaire»

Page 3

Trump plus que jamais lui-même

Par Mohamed Habili

Comme pendant son annonce de l'opération baptisée Kayla Mueller ayant débouché sur la liquidation d'Aboubakr al-Baghdadi, Donald Trump avait suffisamment fait comprendre que quasiment tout le monde en Syrie était informé, néanmoins sans l'être tout à fait, il s'est naturellement attiré la question de savoir s'il avait fait de même avec les officiels américains les plus marquants. Et en particulier, a demandé le journaliste qui s'est empressé de poser la question, s'il avait tenu à mettre au courant, Nancy Pelosi, la présidente de la Chambre des représentants, la personne même qui avait lancé contre lui, il y a un peu plus d'un mois, la procédure d'impeachment, d'ailleurs après s'y être longtemps opposée. Ah non, a répondu aussitôt Trump, qui probablement l'attendait celle-là, et même l'espérait ! Comme la discrétion conditionnait le succès de l'opération, a-t-il poursuivi en substance, je ne voulais pas prendre le risque d'une fuite. Impossible d'être plus désobligeant envers Nancy Pelosi, qui n'a pas attendu longtemps après cela pour faire savoir qu'elle allait très bientôt faire voter la résolution par les représentants sur l'impeachment. Ce qui du même coup ferait tomber l'argument d'illégalité avancé par Trump et les républicains, et que certains des collaborateurs du président avaient déjà invoqué pour passer outre les citations à comparaître qu'ils avaient reçues. Jusque-là, Pelosi et tous les démocrates avec elle avaient soutenu mordicus qu'ils agissaient dans la légalité la plus stricte, qu'il n'y avait rien dans la Constitution qui les oblige à passer d'abord par le vote d'une résolution.

Suite en page 3

En neuf mois, plus de 2 500 personnes ont péri sur les routes

Les «nouveaux permis» mis en cause



PH/D. R.

Une année 2019 meurtrière sur les routes algériennes. En neuf mois, les accidents de la route ont fait 2 557 victimes et plus de 25 000 blessés. Des chiffres «inquiétants», s'alarme le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière, Ahmed Nait El Hocine. Line page 2

36^e mardi du hirak

Toujours mobilisés, toujours déterminés

Page 2

Organisé à Alger sous le signe «Le livre, un continent»

Le Salon international du livre s'ouvre aujourd'hui

Page 13

En neuf mois, plus de 2 500 personnes ont péri sur les routes

Les «nouveaux permis» mis en cause

■ Une année 2019 meurtrière sur les routes algériennes. En neuf mois, les accidents de la route ont fait 2 557 victimes et plus de 25 000 blessés. Des chiffres «inquiétants», s'alarme le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière, Ahmed Nait El Hocine.



P.V.D. R.

Par Louiza Ait Ramdane

En dépit de la multiplication des contrôles routiers durant toute l'année, les campagnes de sensibilisation entreprises et les appels à la vigilance en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, le nombre de victimes reste toujours inquiétant. Ainsi, les accidents de la circulation

font désormais partie du quotidien des Algériens. Depuis le début de l'année, les différents services de sécurité ont enregistré un bilan alarmant de la situation sur les routes. Le nombre d'accidents de la route au cours des neuf premiers mois de cette année a atteint 17 800, a relevé M. Nait El Hocine sur les ondes de la Chaîne 1.

Les multiples dispositifs préventifs et répressifs déployés ne semblent guère convaincre les chauffards à prendre conscience du danger de la route. «*Bien que certaines lois aient été modifiées et que des sanctions plus sévères et des amendes de la route aient été resserrées, les résultats restent insuffisants*»,

regrette-t-il. Il a expliqué que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales s'emploie à créer une autorité de premier plan dans le domaine de la sécurité routière qui disposera de tous les pouvoirs, notamment la formation et l'examen des permis de conduire, la formation et la sensibilisation ainsi que le suivi des contrevenants au code de la route grâce à la gestion des permis de conduire.

Cependant, l'invité de la Chaîne 1 a souligné que «*les statistiques sur lesquelles nous nous appuyons sont basées sur des rapports préparés par les services de sécurité et traduits en justice*». Encore une fois, c'est le facteur humain qui est

responsable de l'hécatombe sur les routes. Ces statistiques, a-t-il soutenu, montrent que 95 % des incidents sont causés par un élément humain.

La situation empire de plus en plus et l'indiscipline des conducteurs reste la principale cause du fléau, en plus de l'état des véhicules. Parmi les causes des accidents, Ahmed Nait El Hocine cite l'excès de vitesse, qui représente environ 20 % des accidents, le manque de contrôle de la voiture et le non-respect de la distance de sécurité. Il faut dire aussi que l'état déplorable de nos routes demeure un vecteur potentiel des accidents de la circulation dans notre pays.

Aussi, les titulaires d'un per-

mis de conduire de moins de deux ans sont à l'origine de 25 % des accidents routiers. «*25 % des conducteurs impliqués dans des accidents de la route ont un permis de conduire de moins de deux ans*», a déclaré M. Nait El Hocine.

Le directeur du Centre national pour la prévention et la sécurité des routes a, par ailleurs, indiqué que l'année 2018 a connu une baisse des accidents de la route et ce, depuis les deux dernières décennies.

Le principal défi réside donc dans le changement des mentalités et des comportements dans notre société ainsi que le durcissement des sanctions contre les contrevenants. **L. A. R.**

Sommet sur les investissements en Afrique à Londres Risby : l'Algérie choisie pour jouer un rôle «clé»

L'ALGÉRIE est l'un des 19 pays africains choisis pour jouer un rôle «clé» dans le prochain sommet sur les investissements en Afrique qui se tiendra à Londres prochainement, a indiqué, hier à Alger, l'envoyé économique du Premier ministre britannique en Algérie, Lord Risby. Lors de l'ouverture du 2^e Forum algéro-britannique sur la cybersécurité, organisé au Centre international des conférences (CIC), Lord Risby a souligné que le Royaume-Uni s'approprie à organiser le 20 janvier prochain à Londres, le Sommet sur les investissements en Afrique, où des entreprises, des gouvernements et des institutions internationales seront réunis pour présenter et promouvoir l'ampleur et la qualité des opportunités d'investissement en Afrique. «*L'Algérie est l'un des 19 pays africains choisis*», a-t-il dit, pour jouer un rôle «clé» dans ce sommet, en tant que partenaire, où elle devra présenter ses projets futurs en matière de diversification économique pour amener les investisseurs britanniques potentiels à «*penser à investir en Algérie*» et pour créer davantage de partenariats «*gagnant-gagnant*». **G. H.**

36^e mardi du hirak

Toujours mobilisés, toujours déterminés

Les manifestants de ce 36^e mardi étaient beaucoup plus nombreux que ceux de la marche précédente. Les marcheurs ont réitéré leurs revendications, appelant au «*changement du système politique*», le départ des «*symboles de l'ancien régime*» et surtout l'annulation de l'élection présidentielle prévue le 12 décembre. Pour la 36^e fois, des marches pacifiques des étudiants, rejoints par des milliers de citoyens, ont été organisées hier à travers quelques villes du pays et au cours desquelles les marcheurs ont réitéré leurs revendications habituelles. A Alger, la foule a arpenté l'itinéraire habituel. Des dizaines d'étudiants rejoints par des milliers de citoyens ont entamé leur marche depuis la Place des Martyrs, se dirigeant à travers les principales rues de la capitale vers la Grande Poste et la place Maurice-Audin, sous le regard des agents du maintien de l'ordre. A l'instar des récentes marches, les manifestants ont focalisé leurs revendications sur l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, scandant leur refus de sa tenue. Arpentant



PH. E. SOREVAJAJI A.

l'itinéraire habituel, à savoir le square Port Saïd, la rue Larbi Ben M'hidi, le boulevard Amirouche, la foule a scandé plusieurs fois «*Had el àam makanch el vote*» (cette année, il n'y aura pas de vote), «*Makanch el vote maa el issaba*» (il n'y aura pas de

vote avec la bande), «*Makanch el vote, welah mandirou, Bedoui, Bensalah lazem ytirou, welah mana habssin*» (il n'y aura pas de vote, on jure qu'on ne votera pas, Bedoui et Bensalah doivent partir. On n'arrêtera pas notre mouvement). Les marcheurs ont en

outre réaffirmé leur détermination à poursuivre leur mobilisation : «*Koulyoum massira, koulyoum massira, hata terahlou*» (une manifestation chaque jour jusqu'à ce que vous partiez). Les participants à cette 36^e marche estudiantine ont également repris les slogans habituels, appelant à l'instauration d'un Etat de droit, la lutte contre la corruption et le jugement de tous ceux qui se sont rendus coupables de dilapidation de deniers publics, ainsi que l'application des articles 7 et 8 de la Constitution consacrant la souveraineté du peuple. Les manifestants ont aussi mis l'accent sur le caractère pacifique du hirak et exprimé leur attachement à l'unité nationale. Dans les autres wilayas du pays, des milliers de manifestants ont également investi la rue, appelant au respect de la volonté du peuple, ainsi qu'à sa souveraineté. Ils ont clamé le départ des symboles de l'ancien système, la lutte contre la corruption et la préservation de l'unité nationale. Ils ont surtout exprimé leur désir d'annuler le rendez-vous du 12 décembre. **Thinherine Khouchi**

Rassemblement des juges devant la cour d'Alger

Les magistrats déterminés à poursuivre la grève

■ Pour le troisième jour consécutif, les magistrats poursuivent leur mouvement de grève. Forts de leur mobilisation, les juges affichent leur détermination à ne rien lâcher. Aucune issue à l'horizon. Le ministre de la Justice campe sur sa position et le SNM maintient la pression.

Par Meriem Benchaouia

Hier, de nombreux magistrats se sont regroupés à l'entrée de la cour d'Alger pour réclamer haut et fort : «*Adala horra moustakila*» (Justice libre et indépendante). «*Il ne s'agit pas d'une affaire personnelle avec le ministre ou le ministère. La justice algérienne est passée par des situations pénibles pendant plusieurs décennies. Le cumul des problèmes, jamais traités, a abouti à cette situation*», a affirmé Issaad Mabrouk, président du Syndicat national des magistrats. «*La principale revendication des juges est l'instauration de l'indépendance réelle de la justice, en réponse à la volonté populaire, loin de tout populisme et de tout autoritarisme*», a-t-il expliqué. «*Nos collègues présidents des juridictions ne doivent pas obéir aux instructions irréflechies de l'administration centrale. Il leur suffit de se positionner avec l'ensemble des magistrats qui seront un réel soutien pour eux. Du reste, les postes ne sont éternels pour personne*», a déclaré un représentant du Syndicat national des magistrats. Dans une déclaration lue devant l'assistance, il a expliqué que «*le recours à la grève n'est pas une décision précipitée ou improvisée*» et que «*ses motivations sont concrètes et légitimes*». «*L'indépendance de la justice est une revendication fondamentale et urgente qui doit être concrétisée dans les faits et aucune conjoncture ne peut justifier les atteintes aux droits et libertés fondamentales des*

citoyens (...) La dignité du juge est importante et la société se doit de la lui garantir en toutes circonstances», a-t-il dit. «*C'est pour la concrétisation de toutes ces revendications que nous sommes ici aujourd'hui et que nous continuerons notre action quelles que soient les entraves. L'Histoire notera les positions de chacun d'entre nous et n'oubliera pas ceux qui auront tenté d'entraver notre action, à l'intérieur ou en dehors de l'institution judiciaire*», a-t-il ajouté. De son côté, le sénateur FLN Abdelouahab Benzaim a demandé au chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, de reporter le dernier mouvement opéré dans les rangs de la magistrature décidé par le ministre de la Justice Belkacem Zeghmati après les élections présidentielles prévues le 12 décembre. «*Je pense que la bonne décision est de geler le mouvement opéré dans le corps des magistrats jusqu'après les élections et ouvrir le dialogue entre Syndicat national des magistrats et le ministère de tutelle. Sachant qu'après l'élection d'un nouveau président, il y aura un nouveau gouvernement*», a-t-il suggéré. Par ailleurs, après la réponse du ministère de la Justice au communiqué du Conseil supérieur de la magistrature, des membres de ce dernier ont appelé, dans autre communiqué, le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, à intervenir. «*Suite à la réponse du ministère de la Justice du 27 octobre 2019 qui a mis en doute l'authenticité de notre communi-*



PH.D.R.

supérieur de la magistrature, la confirmons, d'une part, et nous appelons M. le chef de l'Etat en sa qualité de Président du Conseil supérieur de la magistrature à organiser une session extraordinaire du CSM pour trouver une solution urgente à la situation actuelle, d'autre part», précise le communiqué. Le département de Zeghmati a, pour sa part, sommé les présidents de cour et les procureurs de mettre en œuvre le mouvement annuel des magistrats. En effet, le secrétaire général du ministère de la Justice a adressé une sommation aux présidents de cour et aux procureurs généraux pour mettre à exécution le

mouvement annuel des magistrats. «*Il est demandé à tous les présidents de cour et procureurs généraux de veiller à la mise en œuvre effective du mouvement annuel des magistrats décidé par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), notamment le volet relatif à l'information de mesdames et messieurs les magistrats concernés et à les inviter à rejoindre immédiatement leurs nouveaux postes et à veiller à l'accomplissement effectif de leurs missions*», a indiqué la note du secrétaire général du ministère de la Justice, Mohamed Zougar.

M. B.

Gaid Salah en visite à l'Hôpital Central de l'Armée

«Faire de la santé militaire un trait d'union entre l'ANP et sa profondeur populaire»

Le vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaid Salah, comme annoncé, a effectué une visite de travail à l'Hôpital Central de l'Armée «Docteur Nekkache-Mohamed-Seghir». Le général de corps d'armée, chef d'état-major de l'ANP a, ainsi, insisté sur l'importance de la prise en charge médicale et la satisfaction des besoins des personnels militaires à travers tout le territoire national. «*Je saisis l'occasion de ma supervision officielle de l'inauguration du Centre médico-chirurgical de jour et d'internat, pour insister sur l'importance que nous portons au fait que toutes les structures de prise en charge médicale de l'Armée nationale populaire disposent de tous les moyens humains nécessaires, que ce soit en médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens,*

infirmiers et techniciens chargés du fonctionnement et de la mise en service des différents équipements et matériels», a-t-il déclaré. «*Notre objectif principal pour lequel nous avons œuvré, à travers l'intensification des efforts visant à promouvoir le secteur de la santé militaire aux niveaux escomptés et à en faire un trait d'union solide entre l'Armée nationale populaire et sa profondeur populaire*». Pour lui, «*ce sont des valeurs nobles qui avaient hier un rôle clé dans la réussite de la glorieuse révolution de Libération, car c'est le lien étroit entre l'Armée de Libération Nationale et ses compatriotes sur tous les échelons, notamment sur les plans médical et sanitaire, qui a donné à la glorieuse révolution de Libération sa grandeur et sa puissance, ce qui a permis de sur-*

monter toutes les épreuves et les malheurs et de précipiter la victoire, qui a fait briller les lueurs de la liberté et de l'indépendance». Le général de corps d'Armée a rappelé, aux cadres et personnels de la santé militaire, qu'il est impératif de redoubler d'efforts afin de rationaliser les moyens et les procédés d'exploitation des ressources mises à disposition, et d'améliorer de plus en plus la qualité des services de ces structures de santé militaire modernes, afin de garantir une bonne prise en charge et la hisser au niveau requis, tout en saluant l'élan de qualité et les pas considérables franchis ces dernières années par le secteur de la santé militaire. «*Nous pouvons affirmer que ce qui a été concrétisé sur le terrain au niveau du secteur de la santé militaire, et ce qui est en*

cours de réalisation reflètent sans nul doute la grande importance dont il jouit, à l'instar de tous les autres secteurs de l'Armée nationale populaire, et représentent ainsi un témoin irréfutable de la clairvoyance, de la perspicacité et de la détermination à atteindre les résultats escomptés», a-t-il dit. Selon le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le secteur de la santé est un bon exemple de tout ce qui a été réalisé et de ce qui est en train de se réaliser au niveau de nos Forces armées, car les miracles ne se produisent que par le travail, et ce dernier ne peut être productif s'il n'est pas empreint de bonnes intentions envers Allah et la Patrie. «*Toutes ces réalisations ont été concrétisées grâce à la vision clairvoyante et perspicace et le soutien permanent du Haut*

M. H.

Commandement de l'Armée nationale populaire qui est parfaitement convaincu que la sécurité sanitaire est une partie intégrante de la sécurité globale, et est une condition primordiale et décisive de la puissance de l'Armée et de son état prêt, qui représente l'ultime objectif à atteindre quelles que soient les conditions», a-t-il conclu.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Trump plus que jamais lui-même

Suite de la page une

Elle et les siens pensent différemment maintenant qu'une fois de plus Trump a montré que dans les grandes occasions il faisait plus confiance à des «dictateurs» comme Poutine, et désormais même à quelqu'un comme Bachar Al-Assad, qui lui aussi à l'évidence savait, peut-être même suite à un appel de la Maison-Blanche, qu'aux caciques démocrates américains. Il aurait dit carrément qu'il craignait que Pelosi ne s'arrange pour faire savoir à al-Baghdadi quel mauvais coup se tramait contre lui que cela reviendrait quasiment au même. On en est là aux Etats-Unis, et non pas d'hier, mais depuis l'élection de Trump, il y a maintenant trois ans. Trump n'aime pas les démocrates, qui l'abhorrent. Il n'aime pas non plus ses pairs occidentaux, sauf peut-être Boris Johnson, avec lequel il semble avoir des atomes crochus. Dans cette même conférence de presse, non seulement il a bien fait comprendre que pas plus que Pelosi, il n'avait informé qui que ce soit en Europe, mais il a profité de l'occasion pour présenter les dirigeants européens comme des gens qui ne veulent pas prendre leurs responsabilités vis-à-vis de leurs compatriotes terroristes se trouvant dans les prisons kurdes. Qu'ils continuent dans cette politique de déni, et lui Trump pourrait bien embarquer ces centaines de djihadistes européens et les relâcher à leurs frontières respectives. Une menace plus grave encore que celle proférée par Erdogan de laisser les millions de réfugiés syriens déferler sur l'Europe. Il n'est pas question, a-t-il ajouté, que l'Amérique les prenne en charge à leur place, dans quelque centre de détention du type Guantanamo, que l'Amérique est toujours dans l'incapacité de fermer. Dès lors on comprend que les dirigeants européens visés par ces remarques peu courtoises aient eu une tendance à sous-estimer la liquidation d'al-Baghdadi, en rappelant qu'après tout sa mort n'était pas celle de son œuvre, Daech, qu'il s'en fallait même de beaucoup.

Fouad Soufi, historien

Les jeunes générations «ont le droit et le devoir» de connaître l'histoire du 1^{er} Novembre

■ Les jeunes générations ont «le droit et le devoir civique» de connaître l'histoire du 1^{er} Novembre 1954, a déclaré l'historien Fouad Soufi dans un entretien à l'APS, à la veille de la commémoration du 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

Par Amine Ratib

Ces générations, qui n'ont pas vécu la période coloniale, ont «le droit et le devoir civique

PLF 2020

Une enveloppe de 280 Mds DA pour les programmes de logement

LE PROJET de loi de finances (PLF 2020) propose la mobilisation d'une enveloppe de 280 milliards DA pour la réalisation des programmes d'habitat, a indiqué, mardi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud. Auditionné par la Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) sous la présidence de son président, Tarek Tridi en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khoulil, le ministre de l'Habitat a précisé que ce montant sera affecté à la prise en charge des travaux de 217.000 logements en cours de réalisation, et la réalisation de 13.000 nouveaux autres. Concernant les dotations qui seront dédiées en 2020 au programme d'investissement public, M. Beldjoud a fait savoir qu'elles s'élevaient à 367,5 milliards DA, ajoutant «c'est un programme qui permettra une exécution raisonnable et normale du programme de l'année prochaine». Estimées à 60,75 milliards DA, ces dotations sont réparties dans le cadre du compte d'affectation spécial (CAS) de la caisse nationale de logement (CNL) dont 40 milliards pour les aides à l'habitat rural, 9 milliards DA pour le logement locatif et l'aménagement des logements de la Cnep banque, 2,8 milliards DA pour le logement promotionnel aidé et 8,9 milliards DA destinés à couvrir les engagements précédents des pouvoirs publics. Le budget équipement destiné aux logements dans le cadre du PLF 2020, s'élève à 306,745 milliards DA dont 4,9 milliards DA destinés à la réalisation du VRD (voirie réseau divers), l'aménagement des lotissements sociaux dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, ainsi qu'aux travaux des VRD relatives aux différents programmes de logement et la réalisation des études dans le domaine de l'urbanisme.

K C.

de connaître l'histoire du 1^{er} Novembre et de la guerre de Libération nationale», a estimé l'historien Soufi, chercheur auprès du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC). Partant du fait que la jeunesse compose l'immense majorité de la population, «on comprend bien que tous les moyens intellectuels et matériels doivent être mobilisés pour alimenter la flamme du sentiment national et patriotique», a soutenu l'historien qui était également sous-directeur à la Direction générale des Archives nationales. Pour mieux faire connaître la dimension historique du 1^{er} Novembre, Fouad Soufi met notamment l'accent sur le rôle des historiens à travers la recherche documentaire, la multiplication des revues scientifiques, la publication des thèses, l'organisation des colloques, mais aussi les débats publics. Et de suggérer, à l'intention des jeunes chercheurs, de diversifier les sources historiques, observant que «si beaucoup de moudjahidine et moudjahide ont écrit leurs mémoires, plus nombreux encore sont ceux et celles qui n'ont jamais été sollicités».

«Depuis longtemps, les recherches se sont notamment ouvertes à l'histoire locale, orale et à la biographie», a-t-il relevé, notant que «tous les sentiers n'ont pas encore été battus».



L'historien Fouad Soufi a également mis en relief la contribution du cinéma dans la circulation de l'information historique pour intéresser les jeunes générations. Interrogé sur l'impact des réseaux sociaux qui font parfois écho à des déclarations autour de l'histoire de la lutte de Libération nationale, il a estimé

qu'ils «doivent être pris pour ce qu'ils sont», à savoir «un moyen de communication et d'échange, même si souvent ils se présentent comme des dévouloirs». «Il faut se réjouir que les réseaux sociaux nous transmettent des déclarations sur tel ou tel événement de la guerre et la méfiance doit être de mise, c'est ce qu'on

appelle l'esprit critique», a-t-il préconisé.

«Nul ne peut s'arroger le droit de réfléchir à la place du citoyen et imposer sa vision du monde», a souligné l'historien avant d'insister sur la nécessité «d'un débat ouvert où chacun prenne ses responsabilités en défendant ou en présentant son point de vue», a-t-il poursuivi. Toutefois, Fouad Soufi met en garde contre «deux dangers», dont celui qui a pris naissance dans les années 1980 et dont beaucoup ont usé pour «tout sacrifier au point d'oublier ou d'interdire tout esprit critique dans le discours historique». Il a rappelé, à ce propos, qu'en 1982, des jeunes candidats au baccalauréat avaient manifesté à cor et à cri «l'histoire à la poubelle !», alors que beaucoup d'entre eux aujourd'hui doivent être des cadres qui défendent le pays et son histoire. Le second danger évoqué par l'historien est «plus insidieux, plus sournois», alimenté par les conseils de «bons amis» appelant à «la rupture avec ce passé pour nous installer dans la modernité».

D'où l'intérêt d'œuvrer à mieux faire connaître l'histoire nationale auprès des jeunes afin qu'ils ne succombent pas aux «chants des sirènes», a-t-il soutenu, faisant allusion à ceux qui prônent la rupture avec le passé historique du pays.

A. R./APS

Musée du moudjahid de Batna

Course contre la montre pour enregistrer les témoignages de moudjahidine

Le musée du moudjahid de Batna est en course contre la montre pour recueillir et enregistrer les témoignages des moudjahidine de la révolution libératrice encore en vie dans la région. L'équipe en charge de cette tâche déploie de grands efforts pour entrer en contact avec les moudjahidine et recueillir leurs témoignages sur ce qu'ils ont vécu durant la période la glorieuse révolution, a affirmé le directeur de cet établissement, Mounir Medkour. La maladie et l'âge avancé de ces derniers témoins de la révolution et l'étendue du territoire de la wilaya constituent les principales entraves à cette œuvre «documentaire» sur la révolution, a précisé le même cadre. Nonobstant ces contraintes, le musée a réussi, au cours de ces dernières années, à recueillir par vidéo les témoignages de la plupart des quelques moudjahidine qui furent au côté de Mostefa Benboulaïd lors du déclenchement de la révolution et qui étaient restés en vie.

810 témoignages de plus de 370 heures d'enregistrement

L'équipe du bureau du patrimoine historique du musée a collecté, depuis le début de son activité en 2000 à ce jour, 810 témoignages de moudjahidine ayant participé aux préparatifs de la révolution libératrice, pris part à son déclenchement et pu voir l'Algérie

s'émanciper du colonialisme, a ajouté le directeur du musée. Ces témoignages qui représentent 370 heures d'enregistrement vidéo, offrent aux universitaires et chercheurs sur l'histoire de la Révolution «une mine d'informations» livrées par des moudjahidine qui furent les compagnons de Mostefa Benboulaïd et en connaissaient les détails. Sis route de Tazoult, le musée du moudjahid de Batna a entamé, précise son directeur, ces enregistrements exactement le 28 février 2000, en recueillant le témoignage du défunt moudjahid Nadji Nedjaoui qui avait accompagné Benboulaïd jusqu'à la frontière tunisienne dans son voyage pour acheminer des armes pour les maquis en prévision du déclenchement de la révolution. Pendant 5 heures, ce moudjahid évoque, a ajouté Medkour, de nombreux événements majeurs de la guerre de Libération dont le déroulement de la bataille de Khenguet Maach au lieu-dit Foug Toub, dans la commune d'Ichemoul, qui eut lieu le 9 novembre 1954 et dura trois jours. Nadji fut grièvement blessé durant ce haut fait d'armes qui prit par la suite l'appellation de «mère des batailles». Le témoignage d'Amar Benchaïba, alias Ali, a été également enregistré. Ali avait perdu un œil dans l'explosion de la radio piégée qui avait coté la vie à Mostefa Benboulaïd et c'est dans la maison familiale de ce moudjahid, à Dechrat Ouled Moussa, que

Benboulaïd avait dirigé la réunion de distribution des armes aux groupes de moudjahidine chargés de lancer la nuit du 1^{er} novembre 1954 les actions annonciatrices de la révolution. Le musée a aussi recueilli les témoignages des deux moudjahidine, Oussif Lakhdar et Mohamed Bayouch, qui avaient participé la nuit du 1^{er} novembre 1954 à l'attaque de la caserne de la ville de Batna et à la célèbre bataille de Tbabouchet à Kimel vers fin novembre 1954. Un autre important témoignage recueilli par le musée est celui du moudjahid Ahmed Gadda, le dernier du groupe des «bandits d'honneur» des Aurès dirigé par Hocine Berahail que l'administration coloniale désignait par les hors-la-loi. Ce moudjahid avait pris part à la préparation de la révolution et à de nombreuses embuscades et attaques contre les forces d'occupation. Ces témoignages, parmi lesquels plusieurs sont rapportés par des moudjahide dont Oumhani Bousseta, se rapportent à de multiples faits majeurs de la révolution libératrice depuis les préparatifs de son déclenchement à l'indépendance, est-il indiqué. Le musée, qui a bénéficié en 2001 d'une extension terminée en 2005, continue cette collecte de témoignages vivants des artisans de la révolution de libération sur des épisodes épiques de l'histoire contemporaine de l'Algérie écrits par le sang et le feu.

Samah L.

Règle 49-51

Mise en place d'une commission pour la définition des secteurs et projets exclus

■ Une commission ad hoc sera mise en place prochainement pour se pencher sur la définition des secteurs et projets exclus de l'application de la règle 49/51 régissant les investissements étrangers en Algérie, dont le projet de loi de finances (PLF 2020) propose la restriction de son application qui ne concernera que les secteurs et projets stratégiques pour l'économie nationale, a fait savoir la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt.

Par Salem K.

Aditionnée, lundi, par la Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Tarek Tridi en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil, la ministre de l'Industrie a précisé que l'article 105 du PLF 2020 portant révision de l'application de la règle 49/51 régissant les investissements étrangers en Algérie, excepté pour les secteurs et projets stratégiques, donnera lieu à la mise en place d'une commission ad hoc regroupant tous les acteurs et intervenants afin de définir les secteurs concernés par la levée de cette condition. Pour leur part, les membres de la commission ont salué la proposition qui, estiment-ils, sont à même d'attirer les capitaux étrangers vers l'économie nationale à travers les investissements directs dans les domaines et les secteurs non stratégiques. Exposant les grandes lignes du budget et les mesures législatives proposées par son département ministériel, M^{me} Tamazirt a fait savoir que les éléments essentiels de son plan d'action tendaient à renforcer l'industrie locale, favoriser l'investissement producteur et promouvoir la capacité de compétitivité des entreprises. Ils visent également la promotion de la production nationale et sa protection des importations anarchiques et du marché parallèle tout en améliorant la capacité de compétitivité des entreprises

La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt



Ph.D.R. Débatant de ces mesures, les membres de la commission ont mis l'accent, dans leurs interventions, sur la nécessité de mettre au point une stratégie nationale pour l'exportation du ciment en excédent, d'exploiter au mieux les ressources minières et de réviser les avantages accordés aux investisseurs. Cette stratégie concerne également, ajoutent-ils, la relance des usines publiques fermées ou privatisées dans tous les secteurs, la révision du cahier des charges des usines de montage de véhicules qui «n'ont pas respecté les clauses convenues, notamment les prix et le taux d'intégration nationale». A ce titre, les députés ont critiqué la durée de trois ans, fixée pour l'importation des véhicules à essence uniquement, appelant, de ce fait, à porter cette durée à 5 ans pour inclure aussi les véhicules à moteur diesel, d'autant que ces derniers sont montés localement. Dans sa réponse, la ministre a indiqué que les véhicules diesel deviendraient plus polluants à l'environnement après des années d'utilisation, raison pour laquelle ils sont exclus de l'importation contrairement à ceux fabriqués localement, en état neuf, ajoutant que la durée de trois ans a été étudiée sous tous ses aspects, techniques ou financiers. S'agissant du cahier des charges destiné aux usines de montage, M^{me} Tamazirt a affirmé que ses clauses étaient en cours de révision, indiquant que les usines ne respectant pas les clauses ne bénéficieraient pas du renouvellement des autorisations d'importation des kits d'assemblage. Pour ce qui est de la mise au point d'une stratégie nationale d'importation du ciment dont la production a atteint 40 millions de tonnes pour une consommation locale s'élevant à près de 20 millions, la ministre a fait état d'un plan de réhabilitation de trois ports nationaux en vue de permettre aux producteurs d'exporter leurs excédents, ajoutant que l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) renforcerait, à l'avenir, les perspectives d'exportation de ce produit. En ce qui concerne l'exploitation optimale des ressources minières, M^{me} Tamazirt a fait savoir que le ministère était en passe d'appliquer un programme gouvernemental au niveau national, visant l'intensification de l'exploitation des mines de phosphate, de fer, de marbre et d'or, ainsi que toute autre ressource minière à l'effet de diversifier les recettes de l'économie nationale, affirmant le bon déroulement des projets de ce programme.

ainsi que la qualité du produit, a-t-elle poursuivi, ajoutant que ces mesures ont pour objectif de relancer et consolider le partenariat public-privé et étrangers comme étant l'un des facteurs de diversification de l'industrie nationale, d'encourager les projets industriels structurants en boostant le niveau d'intégration et de la sous-traitance dans les secteurs de priorité. Ces mesures tendent également à la valorisation des ressources naturelles et minérales, l'amélioration du climat des affaires pour booster la création des entreprises, de la croissance et des postes d'emploi, la mise en valeur des potentiels humains et la réhabilitation dans le domaine de gestion des entreprises à travers les

programmes de formation et de soutien, outre l'adaptation des législations et les règlements régissant les domaines de la qualité pour renforcer la compétitivité des entreprises. Entre autres mesures, la ministre a cité le soutien des start-up, la suppression de la règle 51/49, limitée à certains secteurs stratégiques, et le possible recours au financement extérieur, notamment pour les grands projets après accord du gouvernement. Elle a cité, également, les mesures prises dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et la consécration de la décentralisation à travers l'attribution de la qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs de l'Industrie et des Mines en

vue de prendre en charge le programme national visant la réhabilitation des zones industrielles et la révision de l'activité des industries de montage, notamment par l'annulation des incitations douanières destinées au montage de la téléphonie mobile, l'activité se limitant uniquement à l'assemblage des kits sans apporter une véritable valeur ajoutée. A ce titre, la ministre a souligné que «la situation difficile que vit notre économie nationale, marquée par la chute des cours du pétrole (ressource principale), nous interpelle fortement pour la mise en œuvre de l'ensemble des mesures prises par le gouvernement à l'effet d'accroître la compétitivité du secteur et jouer le rôle majeur qui lui incombe».

Techniques de construction

Petrofac forme la future génération de travailleurs algériens

Petrofac a célébré, aujourd'hui, la graduation des premiers délégués de son Centre de formation aux techniques de construction, récemment rénové à Hassi Messaoud, dans le Sud de l'Algérie.

Le centre qui dispense une formation à la prochaine génération de travailleurs algériens des industries pétrolière et gazière, avait repris ses cours en juillet, à la suite d'un important renouvellement. Etaient présents à cette cérémonie, tenue au niveau du Centre de formation de Petrofac, le secrétaire général du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mourad Belhadad, le wali de Ouargla, Aboubakr Essedik Boussetta, Lord Richard Crisby, l'envoyé de Royaume-Uni pour le Commerce, ainsi que des représentants des autorités locales et d'autres des industries pétrolière et gazière algériennes. Avec une capacité de forma-

tion annuelle de 400 délégués algériens, le centre a été conçu, construit et est exploité par Petrofac, dans le cadre de son engagement en faveur du développement des compétences locales.

Petrofac est active en Algérie depuis 1997, avec plus de 85 % de sa main-d'œuvre algérienne recrutée localement.

La première promotion de 44 étudiants est issu de trois domaines de spécialisation – Instrumentation, Electrique et Mécanique – tous axés sur l'hygiène et la sécurité. Une méthodologie de formation appliquée a fourni aux diplômés les connaissances théoriques et les compétences pratiques essentielles dont ils auront besoin pour travailler dans la discipline professionnelle de leur choix.

Graham Mac Millan, vice-président directeur de Petrofac pour l'Afrique du Nord, a déclaré : «C'est un moment de fierté, alors

que nous célébrons l'obtention du diplôme de cette première promotion de stagiaires depuis la remise en service de cet important établissement. Les étudiants ont pu développer des compétences en techniques de construction essentielles dans notre centre et ont maintenant l'opportunité de poursuivre leur carrière dans les industries du pétrole et du gaz. Ce transfert de connaissances et d'expérience vers la chaîne d'approvisionnement locale, améliore la sécurité et la qualité des projets dans le pays, créant ainsi un héritage durable».

La présence de Petrofac en Algérie

Petrofac est active en Algérie depuis 1997, année de l'ouverture de ses premiers bureaux à Alger. Depuis, la société a développé bon nombre de projets actifs pétroliers et gaziers les

plus importants du pays, avec une expérience impressionnante dans l'exécution de projets, étayée par un engagement à soutenir le programme de nationalisation et à développer la main-d'œuvre locale. Petrofac a entrepris 14 projets dans le pays, dont certains sont en cours de réalisation.

En 2018, Petrofac a remporté un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) avec Sonatrach pour le projet de développement sur le terrain de Tinrher.

Cette opération a été suivie en mars 2019 par un contrat avec le Groupement Isarene, le groupe opérationnel conjoint mis en place par Sonatrach et Petroceltic pour le projet de développement d'Ain Tsila. Des stagiaires ont été recrutés localement pour soutenir ces derniers projets clés.

R. E.

S. K./APS

Production céréalière à Constantine

«La bataille de la quantité est gagnée, reste celle de la qualité»

■ Les participants à la 2^e édition du colloque national sur la promotion de la filière des céréales d'hiver, ouvert à Constantine, ont estimé que «cette wilaya a certes gagné la bataille de la quantité en matière de céréales produites, mais reste celle de la qualité».

Par Nassima A.

«Constantine qui a pu réaliser des sauts importants du point de vue de la quantité de céréales produites (2 millions de quintaux de céréales toutes catégories confondues durant la saison agricole 2018-2019 à titre d'exemple), se trouve désormais face à un défi majeur en rapport avec la qualité des céréales dont des lots sont affectés par la mauvaise herbe comme le brome», ont souligné des spécialistes dans leurs interventions.

Cette herbe, menaçant la qualité de la semence dans la wilaya, «n'est pas sans conséquences sur les céréales produites», classées dans certains cas «en deçà des standards de qualité requis», ont estimé des professionnels de l'agriculture qui ont appelé à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre cette herbe affectant pratiquement toutes les régions du pays, notamment celles situées à l'intérieur.

«La science et les expériences de terrain ont permis de dégager plusieurs solutions au problème du brome qui tend à devenir une véritable menace pour les cultures des céréales, il faut juste que les agriculteurs prennent conscience de la chose en optant pour les bons réflexes et méthodes de désherbage», a souligné Azzeddine Alimi, spécialiste agricole de Tunisie, effectuant des recherches sur le brome à Constantine. Plusieurs méthodes

de lutte contre cette herbe sont possibles comme le système de rotation, les labours profonds au minimum 1 fois tous les 3 ans, les faux semis ou autres traitements chimiques, a fait savoir M. Alimi qui a insisté sur l'importance de la sensibilisation en direction des agriculteurs à ce sujet.

Dans les pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc), l'opération de désherbage concerne une moyenne de 25 % seulement des terres agricoles, a indiqué le même intervenant, estimant que ce taux demeure «faible». «La lutte contre les mauvaises herbes et les fongicides figure parmi les méthodes clés à adopter pour permettre une meilleure production céréalière du point de vue quantité et qualité surtout», a estimé de son côté Mahmoud Belebjaoui, président de la Chambre agricole de



Constantine. Il a également indiqué que cette wilaya a pu franchir «des pas importants en matière de précocité de traitement de fongicides et de mécanisation, ce qui a permis une croissance de 70 % en matière de production céréalière la précédente saison agricole». Le même responsable, rappelant l'importance du soutien financier et technique assuré par l'Etat, a déclaré que la wilaya de Constantine a bénéficié, entre

2009 à 2019, de 189 moissonneuses en plus des 422 déjà existants et de 703 tracteurs en plus des 2 681 déjà existants et de 141 engins de semoirs et pulvérisateurs, entre autres. S'agissant de l'appui financier, le même responsable a indiqué que la valeur du crédit «Rfig» consacré à la promotion de l'activité agricole a atteint 2,2 milliards de dinars en 2019, «un record jamais enregistré», a-t-il ajouté. Ce séminaire national de

2 jours, organisé à l'initiative de la Direction des services agricoles (DSA) et la Chambre agricole de Constantine, a été marqué par la participation d'agriculteurs et de professionnels du secteur venus de 30 wilayas, et sera ponctué par une session de formation au profit des participants sur les méthodes techniques et opérationnelles à mettre en œuvre pour améliorer la production céréalière.

N. A./APS

Boumerdès

Nouvelle extension de l'ordre de 4 000 ha dans la superficie irriguée

La superficie agricole irriguée à Boumerdès a enregistré une nouvelle extension de l'ordre de 4 000 ha, au titre de la campagne agricole 2018/2019, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. «Grâce à ce nouvel apport, la superficie irriguée dans la wilaya estimée, précédemment de 22 000 ha, a été ainsi portée à plus de 26 000 ha actuellement», a indiqué la chargée du service de l'irrigation agricole et des équipements, auprès de la DSA, Tighilt Farhat Assia. Pour la présente campagne agricole, une majeure partie de la superficie irriguée dans la wilaya a été répartie entre les cultures maraîchères et l'arboriculture, suivie par les agrumes, les vignes, et les grandes cultures, a-t-elle

détaillé. Selon M^{me} Tighilt, cette extension est inscrite au titre de la mise en œuvre du Programme gouvernemental visant l'irrigation d'une superficie globale de deux millions d'hectares de terres agricoles à travers le pays, à l'horizon 2019. Elle a souligné la mobilisation, pour ce faire, de toutes les ressources hydriques de la wilaya, représentées par quatre barrages, 20 retenus collinaires, près de 1 300 forages, une centaine de sources d'eau et près de 140 bassins, auxquels s'ajoutent de grands volumes d'eaux épurées au niveau des stations de traitement des eaux usées conjugués à une pluviométrie annuelle qualifiée de moyennement bonne par la même responsable. Toujours selon M^{me} Tighilt, l'extension de la surface agricole irri-

guée, considérée comme stratégique pour la filière céréalière notamment, a débuté en 2012. La wilaya comptait alors une superficie agricole irriguée de 15 000 ha, portée à près de 22 000 ha en 2018, soit un taux de près de 32 % d'une SAU (surface agricole utile) de près de 65 000 ha répartie sur 20 128 exploitations agricoles. Les céréaliculteurs de Boumerdès ont bénéficié, en février dernier, d'une autorisation de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) portant mobilisation à leur profit d'un volume complémentaire de pas moins d'un million de m³ d'eau du barrage «El Hamiz» (ouest de la wilaya), pour l'irrigation d'appoint des cultures céréalières (toutes variétés confondues), est-il signalé, par ailleurs.

Samy Y.

Souk Ahras / Zone industrielle de M'daourouch

Lancement prochain d'une opération d'aménagement

Le projet d'aménagement de la zone industrielle de la commune de M'daourouch (wilaya de Souk Ahras), érigée sur une surface de 220 ha, sera prochainement lancé, a indiqué le wali, Lounes Bouzegza. S'exprimant en marge du coup d'envoi du projet d'aménagement de la zone d'activité de la localité de Oued Keberit (70 km au sud de Souk Ahras) sur une superficie de 40 ha, le même responsable a précisé que la zone industrielle de la commune de M'daourouch, créée récemment, dispose de 463 lots de terrain et est destinée à abriter plusieurs projets d'investissement créateurs de richesse et d'emplois. Sur les lieux, le wali a donné des instructions strictes pour accé-

rer les travaux d'aménagement de la zone d'activité de la commune de Oued Keberit, d'autant plus que cette région constitue un lieu propice pour la relance des investissements. Appelant les investisseurs à se rapprocher des services de la wilaya pour bénéficier de ces lots de terrain, le même responsable a affirmé que cette région sera dotée de différents réseaux de raccordement en eau potable, au gaz naturel et à l'électricité en attendant le godronnage des routes. M. Bouzegza a souligné, dans ce même contexte, que les lots de terrain de la zone industrielle de la commune de M'daourouch sont évalués entre 3 000 et 7 000 m² le lot, ce qui contribuera au soutien du développement local

à travers la création d'unités de production et de milliers de postes de travail, ajoutant que les entreprises chargées des travaux d'aménagement des zones d'activités des localités de Sidi Fredj, d'Oued Keberit et de Bir Bouhouche ont été désignées. Il a été procédé, a rappelé par ailleurs le chef de l'exécutif local, à la récupération de 80 ha de terres et cela après les décisions d'annulation de 97 actes de concession dont les propriétaires n'ont pas lancé leurs projets d'investissement dans les villes de Souk Ahras, Sédrata et Bir Bouhouche. Des assiettes foncières destinées à abriter des projets d'investissement ont été réservées dans la wilaya durant ces dernières années, dont des

espaces relevant des Domaines ont été sélectionnés dans les communes d'Oum El Adhaim (8 ha) et la zone de Fetouma dans la localité de Mechroha (5 ha),

ont indiqué de leur côté les responsables chargés de ce dossier dans la wilaya.

Lamia Y.

Médéa

Plus de 2 000 logements distribués

UN TOTAL de 2 111 logements, tous types confondus, a été distribué au profit de bénéficiaires, issus de différentes localités de la wilaya de Médéa, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Oued Harbil, à l'ouest du chef-lieu, en présence du wali. Ventilé sur une dizaine de communes, le quota de logements distribué, à cette occasion, est composé de 996 logements publics localités (LPL), 534 logements location-vente, localisés essentiellement à Médéa et Beni-Slimane, ainsi qu'un lot de 581 aides rurales, destinées à la réorption de l'habitat précaire. Selon le chef de l'exécutif local, Abass Badaoui, d'autres opérations de distribution sont programmées pour les mois à venir, ajoutant que l'objectif est d'atteindre, d'ici la fin décembre le seuil de 10 000 logements, fixé au début de l'année.

R. R.

Sahara occidental

Les Sahraouis de France appellent Macron à jouer «un rôle constructif»

■ La France, soutien du Maroc au Conseil de sécurité, se doit d'assumer «un rôle constructif» dans le processus du règlement du conflit au Sahara occidental, a indiqué la communauté sahraouie en France, réaffirmant son attachement à la légalité internationale et au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Par Fella Y.

L'appel a été réitéré dimanche, lors d'une réunion à Paris du ministre des Territoires occupés et des Communautés sahraouies à l'étranger, Bachir Mustapha Sayed, avec la diaspora sahraouie en France. Les représentants ont relevé que «l'intransigeance du Maroc, grâce au soutien de la France (demeure) un obstacle à toute solution pacifique au Sahara occidental».

Un appel a été lancé à l'adresse du Conseil de sécurité en vue de «promouvoir des actions réelles et crédibles sur le terrain», exhortant l'instance suprême de l'ONU à nommer un nouvel émissaire pour le Sahara occidental.

Lors de cette réunion annuelle, les participants ont passé en revue l'ensemble des actions entreprises cette année pour soutenir la cause juste du peuple sahraoui et discuté d'un plan d'action plus large pour 2020 pour faire pression sur les gouvernements européens, principalement la France et l'Espagne, afin d'assumer leur rôle dans le règlement du conflit conformément aux objectifs et aux principes des Nations unies.

Intervenant à son tour, le ministre sahraoui a évoqué l'état du processus de paix et les défis auxquels il est confronté. Bachir Sayed a également souligné le travail important accompli par la



communauté sahraouie à l'étranger et insisté sur la coordination entre les associations pour unir leurs forces.

Les différentes associations qui ont pris part à cette réunion, ont exigé, par ailleurs, la libération de tous les détenus politiques sahraouis en demandant l'extension du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme pour assurer la sécurité et l'intégrité physique des sahraouis dans les territoires occupés. La diaspora sahraouie en France a saisi cette occasion pour réaffirmer la reconnaissance du Front Polisario comme seul représentant légitime du peuple sahraoui.

Des parlementaires algériens réitèrent le soutien au peuple sahraoui et à sa juste cause

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont effectué une visite à l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au cours de laquelle ils ont réitéré le soutien au peuple sahraoui et à sa juste cause. Lors de l'audience que lui a accordée l'ambassadeur de la RASD en Algérie et membre du Secrétariat national sahraoui, Abdelkader Taleb

Omar, la délégation parlementaire algérienne a affirmé que «la position algérienne repose sur des constantes et des convictions solidement ancrées et puisées des principes et valeurs de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954».

L'entretien a été l'occasion de souligner le rôle des instances parlementaires internationales dans le soutien de la lutte du peuple du Sahara occidental, dernière question de décolonisation en Afrique. Pour sa part, l'ambassadeur sahraoui a rappelé «la position algérienne constante en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», sou-

lignant que peuple sahraoui en était fier et reconnaissant. Le diplomate sahraoui a informé les membres de la délégation des développements de la question sahraouie et les échéances auxquelles se prépare le peuple sahraoui, lesquelles, a-t-il dit, constitueront un catalyseur à sa lutte pour le recouvrement de son droit à la liberté et à l'indépendance. La délégation parlementaire algérienne comprenait notamment le responsable de la commission des affaires étrangères à l'APN, Abdellaoui Abdellkader, et la présidente du groupe d'amitié Sahara occidental-Algérie, Saïda Bounab.

F. Y./APS

Tunisie

Des pluies torrentielles paralysent Tunis

Les pluies diluviennes ont causé d'énormes perturbations lundi dans le pays, notamment à Tunis, la capitale où des routes et des quartiers entiers ont été bloqués des heures durant. Les Tunisiens n'ont pas perdu leur sens de l'humour face aux événements même si beaucoup n'ont pas pu se rendre au travail ou trouver un moyen de transport. Les photos, vidéos et blagues sur les inondations affluent sur le Facebook tunisien alors que 50 à 95 mm de pluie sont tombés lundi sur le Grand Tunis, causant des embouteillages et un blocage total de certaines artères.

Des canoës pour circuler et des dégâts

Certains ont dénoncé les véhicules de la fourrière appelés ici «changuel» (grue) qui continuaient à mettre des sabots aux véhicules alors que les routes étaient impraticables et beaucoup de voitures se retrouvaient garées, faute d'aller plus loin.

D'autres ont pris des canoës pour se déplacer dans une rue submergée par l'eau. D'autres encore se sont mobilisés pour déboucher les égouts de leur quartier et permettre l'évacuation des eaux. Le nord de Tunis, à l'Ariana et la Soukra, a été déclaré zone sinistrée par les municipalités. Des protestataires ont même bloqué la route du côté de

Borj Louzir pour manifester face aux dégâts causés par les intempéries.

Critiques

Alors si certains Tunisiens rient jaune et sont un peu désabusés face à cette situation, c'est parce qu'elle n'est pas nouvelle. Beaucoup se rappellent les inon-

dations dans la ville de Nabeul, à 70 kilomètres de Tunis, qui avait fait six morts en 2018. Sur Tunis, c'est la mauvaise infrastructure qui est évoquée, cause parfois d'une évacuation défailante des eaux, le laisser-aller des constructions anarchiques qui facilitent parfois l'infiltration de l'eau dans certains quartiers. L'eau qui s'est infiltrée dans des

tunnels par exemple a causé l'arrêt total des tramways qui desservent le Grand Tunis jusqu'à lundi après-midi. Si la situation est revenue au calme lundi soir, les autorités appellent encore à de la vigilance sur les régions côtières qui vont aussi connaître de fortes pluies cette semaine.

Sabha O./Agences

Selon l'Office national mauritanien des statistiques

L'Algérie premier partenaire commercial de la Mauritanie en Afrique

L'Algérie occupe la tête de la liste des partenaires commerciaux africains de la Mauritanie, révèlent les chiffres rendus public par l'Office national mauritanien des statistiques pour le deuxième trimestre de 2019. Lors du second quadrimestre de l'année en cours, les exportations de l'Algérie vers la Mauritanie ont représenté 28 %, du Maroc (23,9 %), du Togo (14,6 %) et du Mali (9,5 %), précise la même source. Les importations de la Mauritanie à partir de pays africains ont atteint, lors de la même période, 4,5 milliards Ouguiya (MRO), soit 10,8 % du taux global des importations, contre 8,1 % lors du premier quadrimestre de 2019.

L'Algérie avait intensifié ses efforts, précédemment, pour décrocher une part du marché mauritanien, d'abord en inaugurant un poste frontalier, puis en dépêchant plusieurs caravanes d'export, vu l'importance du marché mauritanien constituant également une porte sur le reste du continent africain.

Air Algérie enregistre de très bons résultats en Mauritanie

Parallèlement à la hausse des exportations algériennes vers la Mauritanie, la compagnie aérienne Air Algérie a enregistré, ces deux dernières années, de très bons résul-

tats avec un taux de remplissage de ces trois vols hebdomadaires vers Nouakchott avoisinant les 75 % en moyenne mensuelle. Ce taux se traduit par la hausse des recettes de l'agence d'Air Algérie à Nouakchott par rapport à ses agences dans les autres pays africains, avec le transfert de l'équivalent de 800 millions DA depuis 2017. Air Algérie s'attelle à renforcer davantage sa présence et sa compétitivité dans ce pays voisin, grâce à de nombreuses promotions ciblant la catégorie des voyageurs à destination de l'Europe, notamment la France, en transitant par l'aéroport international d'Alger.

R. M.



France

Des tirs à la mosquée de Bayonne font deux blessés

■ La mosquée de Bayonne, ville présentée par ses élus comme «paisible» et à la communauté musulmane «intégrée», a été, lundi, la cible de tirs faisant deux blessés graves de la part d'un octogénaire, ex-candidat du Front national connu pour ses «excès verbaux», interpellé après les faits.

Par Rosa C.

Le président Emmanuel Macron qui recevait à l'Élysée les responsables du Conseil français du culte musulman (CFCM), a condamné «avec fermeté l'attaque odieuse», affirmant que «la République ne tolérera jamais la haine». Le maire de Bayonne, Jean-René Etchegaray, a souligné de son côté sur Twitter que les «Bayonnais (étaient) solidaires de la Communauté musulmane, victime d'un attentat aussi lâche qu'odieux». Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, qui s'est rendu sur place dans la soirée pour rencontrer responsables musulmans et policiers, a affirmé que «s'en prendre à un lieu de culte, à une mosquée, à des fidèles, c'est un acte odieux que nous condamnons évidemment avec beaucoup de fermeté. C'est un acte qui ne peut avoir de place dans notre République qui garantit la liberté des cultes et des croyances». Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a eu des entretiens téléphoniques

avec «le président de l'association des musulmans de la Côte Basque ainsi qu'avec Dalil Boubaker», recteur de la mosquée de Paris, dans «l'esprit des échanges» du matin avec le «président de la République sur l'importance de combattre les extrémismes». Le suspect a été placé en garde à vue du chef de «tentative d'assassinats», a indiqué le procureur de Bayonne, Marc Mariée, dans un communiqué. Selon la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, «à 15h20, un homme a tenté d'incendier la porte de la mosquée de Bayonne. Surpris dans sa tentative par deux personnes, l'homme leur a tiré dessus» et en repartant, a incendié une automobile». Selon le procureur, l'homme était en possession d'un bidon d'essence. Selon le maire de Bayonne, qui s'était rendu immédiatement sur place, «deux personnes préparaient la salle pour la prière de 16h30. L'homme a jeté un engin incendiaire sur la porte latérale de la mosquée. Les deux personnes sont sorties et ont été touchées l'une au cou, l'autre au thorax et au bras», a-t-il

raconté à un correspondant de l'AFP. Les deux victimes, gravement blessées par balle, âgées de 74 et 78 ans, ont été opérées et étaient en réanimation lundi soir. Le pronostic «est réservé pour l'un d'entre eux», selon la préfecture. La police judiciaire a été saisie de l'enquête. De source proche de l'enquête, le tireur, Claude Sinké, 84 ans, a reconnu en garde à vue être l'auteur des tirs. Il avait «une arme de poing avec lui» lors de son interpellation. Il avait été candidat du Front national (FN) en 2015 aux élections départementales des Landes, canton de Seignanx, mais selon Jacques Leclercq, délégué adjoint landais du Rassemblement national (RN) à l'AFP, avait été «écarté du parti» après ces élections, sans plus de précisions. Selon le maire de Bayonne à l'AFP, «il n'y a jamais eu le moindre problème avec la communauté musulmane à Bayonne», assurant que la mosquée «très bien gérée» ne «sera pas fermée plus de 48 heures». Une salle municipale a été mise à la disposition des fidèles. Interrogé par France 3 Nouvelle-Aquitaine, Christian Millet-Barbé,



PH. > D. R.

adjoint à la sécurité, a ajouté que Bayonne était «une ville apaisée, avec une communauté musulmane très bien intégrée». Une équipe de déminage s'est rendue au domicile du suspect, à Saint-Martin-de-Seignanx, une commune de 5 000 habitants à une dizaine de km de Bayonne, dans le département voisin des Landes. Interrogé par l'AFP, Mike Bresson, adjoint à la mairie du village landais, a indiqué que l'homme était «connu sur la commune et lui pour ses excès verbaux». «Il donnait l'apparence de quelqu'un de psychologique-

ment perturbé (...) Il n'aimait pas les gens de gauche, du centre et peu ceux de droite», selon l'élus. Selon «Sud-Ouest», il avait adressé la semaine dernière une lettre «rageuse» au bâtonnier de Bayonne et au procureur de Dax pour «porter plainte contre Emmanuel Macron», avec copie au quotidien qui ne l'a pas publiée en raison de son caractère «discriminatoire et xénophobe». L'attaque de la mosquée, qui a suscité nombre de réactions, intervient en plein retour du débat sur le voile islamique.

R. C.



Commentaire

Désolidarisation

Par Fouzia Mahmoudi

Suite aux tirs sur une mosquée, hier en France, ayant fait deux blessés, Marine Le Pen a été la première à parler de l'incident en utilisant le terme d'attentat et n'a pas été la seule au Rassemblement national à immédiatement s'emparer du sujet pour le condamner fermement. En effet, les membres du RN ont très vite réagi, lundi soir, après l'attaque perpétrée contre la mosquée de Bayonne, faisant deux blessés, à présent dans un état stable. L'auteur des faits a de quoi embarrasser le parti d'extrême droite. Claude Sinké, 84 ans, ancien militaire passé par l'Education nationale, a été décrit par plusieurs sources comme étant ouvertement xénophobe, condamné pour provocation à la haine raciale. L'auteur de l'attaque de la mosquée a porté les couleurs du Front National en 2015, lors des élections départementales dans les Landes où il a obtenu le score de 14,62 %. Dans un communiqué, publié en début de soirée lundi, le parti de Marine Le Pen s'est pressé de se désolidariser du personnage, affirmant qu'«à l'issue du scrutin [de 2015], ce dernier a été écarté de sa fédération départementale pour avoir tenu des propos jugés contraires à l'esprit et à la ligne politique du Rassemblement national» et assurant qu'«il n'a, depuis, plus participé à la moindre action du mouvement et n'est plus adhérent». Le Pen, elle-même, a condamné «un attentat» et «un acte inqualifiable», et insisté sur le fait que l'attaque contre cette mosquée «est absolument contraire à toutes les valeurs portées par [son] mouvement». Dès lundi soir, sur les plateaux de chaînes d'information en continu, différentes figures du parti extrémiste ont également pris soin de distinguer l'acte de Claude Sinké de son passé politique. «Le «pas d'amalgame» s'applique dans des attentats, il faut aussi qu'il s'applique dans ce cas-là», a ainsi expliqué sur BFM-TV le député européen et vice-président du RN, Jordan Bardella. Lundi soir, après l'attaque de la mosquée de Bayonne, une autre figure du RN a posté sur son compte Twitter un message disant sa «solidarité avec nos deux compatriotes de confession musulmane, victimes de l'acte odieux d'un déséquilibre à Bayonne» et appelant la République à «être impitoyable avec tous ceux qui sèment la violence». Ainsi, il semblerait que dans sa quête de «dédiabolisation» et même de «normalisation», le RN ait créé un vide pour les anciens partisans du FN «raciste» et «xénophobe» de l'époque de la présidence de Jean-Marie Le Pen qui se retrouvent «orphelins» aujourd'hui et qui finissent, pour certains, cas heureusement très minoritaires, par déraiser et céder à la violence et à l'usage de la terreur. F. M.

Irak Piquets de grève et sit-in où la contestation continue d'enfler

La contestation grossit en Irak avec des manifestations étudiantes et piquets de grève à travers le sud du pays, alors que le couvre-feu nocturne de l'armée a été bravé à Bagdad dans un concert de klaxons. La ville sainte chiite de Kerbala a toutefois connu une nuit de violences avec des tirs à balles réelles, ont rapporté des correspondants de l'AFP. Selon la Commission gouvernementale des droits de l'Homme, un manifestant a été tué. La médecine légale a confirmé la mort d'un homme de 24 ans mais les autorités locales l'ont fermement démentie. Ailleurs dans le pays, des dizaines de milliers de manifestants continuent à réclamer pour le sixième jour consécutif la «chute du régime», une nouvelle Constitution et la fin d'un système créé il y a 16 ans pour remplacer le dictateur Saddam Hussein qui, disent les Irakiens, est arrivé à bout de souffle. Depuis le 1^{er} octobre, l'Irak est secoué par une contestation inédite parce que spontanée – qui a été marquée par 240 morts et plus de 8 000 blessés, de source officielle. La première semaine du mois a été particulièrement meurtrière avec 157 morts, quasiment tous des manifestants abattus par les balles de tireurs que l'État n'a jusqu'ici ni identifiés ni arrêtés. Mais le second épisode de manifestations, entamé jeudi soir, a des allures bien plus festive. Dans

les provinces du sud, chiite, tribal et très conservateur, de nombreuses femmes se mêlent désormais aux dizaines de milliers de protestataires. Les étudiants et les élèves ont cessé d'assister aux cours alors que les administrations à Hilla, Diwaniya, Kout et Nassiriya étaient quasiment toutes restées fermées, selon des correspondants de l'AFP. Les syndicats nationaux des enseignants, des dentistes et des avocats ont décrété la «grève générale». Sur la place Tahrir de Bagdad, épicerie de la contestation contre le gouvernement d'Adel Abdel Mahdi, un indépendant sans base partisane ou populaire, des cortèges de manifestants affluent toujours, ont constaté des journalistes de l'AFP. «Le gouvernement pensait qu'on allait rester à la maison ? Pas du tout ! On est sorti exprès dans la rue», lance Doua, 30 ans, à l'AFP. Car le couvre-feu nocturne imposé par l'armée dans la deuxième capitale la plus peuplée du monde arabe a été brisé à la seconde même où il était imposé par des milliers d'Irakiens qui klaxonnaient et circulaient en agitant des drapeaux irakiens. «Nous, en Irak, on dit : "Tout ce qui est interdit est attirant"», lâche en riant un autre manifestant, masque à gaz remonté sur le front, alors que les forces de sécurité continuent de tirer grenades lacrymogènes et assourdissantes pour empêcher les manifestants de Tahrir d'ap-

procher de la Zone verte voisine où siègent les autorités. «Tahrir ne se videra pas tant qu'il n'y aura pas de changement», prévient un autre. Le changement, explique une femme, voilée de noir, qui agite un drapeau, c'est «un gouvernement de transition et une nouvelle Constitution, pour remplacer celle votée en 2005 sous supervision américaine». Dans un pays où, de source officielle, la corruption a déjà englouti 410 milliards d'euros de fonds publics, la rue réclame que les «gros poissons» de la corruption soient forcés de rendre cette somme qui représente deux fois le PIB de l'Irak, deuxième producteur de l'Opep. Lundi, le Parlement a annoncé qu'il allait former une commission chargée de réfléchir à des amendements constitutionnels. A Diwaniya, à 200 kilomètres au sud de Bagdad, cette décision n'a fait qu'attiser la colère de plus de gens, ont assuré des manifestants à l'AFP. Ce que les manifestants veulent, ont-ils scandé au milieu des tentes et des couvertures sous lesquelles certains avaient passé la nuit, c'est «la chute du régime». Comme lundi, les étudiants et les élèves étaient nombreux sur les places de Nassiriya, Bassora ou Hilla, dans le sud de l'Irak, où 60 % de la population a moins de 25 ans et un jeune sur quatre au chômage.

Organisé à Alger sous le signe «Le livre, un continent»

Le Salon international du livre s'ouvre aujourd'hui

■ La 24^e édition du Salon international du livre d'Alger s'ouvre officiellement aujourd'hui. Elle mettra en avant le talent des jeunes écrivains et verra la participation de plus de mille maisons d'édition, dont près de 300 algériennes. Organisé sous le thème «Le livre, un continent», cet événement aura le Sénégal comme invité d'honneur. Le Salon international du livre d'Alger se poursuivra jusqu'au neuf novembre prochain.

Par Abia S.

L'ouverture du Salon international du livre d'Alger est prévue pour cet après-midi au Palais des expositions des Pins-maritimes à Alger (Safex). Cet événement qui enregistre une forte affluence du public des différentes villes du pays est organisé sous le signe «Le livre, un continent». Cette manifestation culturelle qui se poursuit jusqu'au neuf novembre prochain, verra le Sénégal comme invité d'honneur. Ce pays va être représenté par des auteurs comme Hamidou Sall, Khalil Diallo, Rahmatou Seck Samb, ou encore Abdoulaye Racine Senghor. Une rencontre entre éditeurs algériens et sénégalais est également prévue à la fin du salon.

Selon les organisateurs, quelque 1 030 maisons d'édition, dont près de 300 algériennes, exposant près de 183 000 titres, sont attendues lors de cette édition.

Cette année, le public aura rendez-vous avec une rencontre sur l'histoire intitulée «1919 :

l'Algérie face aux défis de liberté et du siècle». Ce concours est organisé dans le cadre de la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération.

D'autres conférences sur la littérature et le théâtre, la poésie melhoun et la bande dessinée sont au menu des organisateurs.

Créé en 2009, «Esprit Panafr» est un espace dédié au Festival culturel panafricain d'Alger de 1969 et devra être l'occasion d'évoquer le Festival mondial des arts nègres de Dakkar (1966). Les organisateurs ont également prévu une journée dédiée aux récentes découvertes archéologiques de Ain Boucherit (Sétif), animée par des archéologues.

Cet espace abritera la seule évocation prévue par le salon en commémoration des 30 ans de la disparition de l'écrivain et dramaturge Kateb Yacine. Le comédien Sid Ahmed Agoumi devra y donner la lecture de textes de l'écrivain.

Pour cette édition, le salon n'offrira son estrade qu'à deux auteurs internationaux, le

Palestinien Ibrahim Nasrallah et l'Algéro-Américaine

Elaine Mokhtefi, militante et auteur de «Alger, capitale de la révolution», une programmation justifiée par une baisse du budget alloué à la manifestation qui est passé de 60 millions de DA, en 2018, à de 55 millions cette année, a indiqué le commissaire du Sila, Mohamed Igherb. En 2015, le budget du salon s'établissait à 120 millions de DA. Cet événement culturel qui attire un grand public se veut, lors de cette 24^e édition, une occasion pour encourager les jeunes auteurs, selon les organisateurs. Ces derniers ont choisi de mettre à l'honneur les jeunes auteurs et les lauréats des prix littéraires algériens et étrangers, avec une programmation réduite de rencontres. Le directeur du bureau du livre au ministère de la Culture, Djamel Foughali, a indiqué que la Commission nationale de lecture avait émis des réserves sur 56 titres à caractère religieux, sur un total de 183 000 ouvrages devant être exposés par les participants étrangers.

A. S.



Journées nationales de la chanson chaâbi à Sétif

Neuf candidats en compétition

La sixième édition des Journées nationales de la chanson chaâbi, placée sous le slogan «la chanson chaâbi et son rôle dans la préservation de la mémoire collective», a été ouverte lundi soir, dans une ambiance festive au théâtre communal de Sétif.

Cette manifestation, organi-

sée à l'initiative de l'association culturelle locale Rochd en collaboration avec la commune de Sétif, s'inscrit dans le cadre des festivités commémorant le 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération (novembre 1954), selon les organisateurs.

«Cette manifestation mettra en

compétition neuf jeunes amateurs sélectionnés parmi vingt-sept participants venus de plusieurs wilayas du pays pour faire valoir leurs talents dans ce genre musical propre à l'Algérie», a fait savoir le président de l'association culturelle Rochd, Mustapha Boutchiche.

Des prix (banjo, mandoline et

oud) seront attribués aux trois premiers lauréats de cette édition pour les encourager à développer et promouvoir leurs aptitudes pour ce genre musical, a souligné M. Boutchiche.

La première soirée de cette manifestation a mis en lice Nassim Tabet de Béjaïa, Menad Chelal de Tizi-Ouzou et

Redouane Bouraoui de Sétif qui ont gratifié le public présent par des chansons chaâbi, entre autres, «Marhouakoum Rehaba» de Cheikh Ben Sahla, le poème «Ya loft Allah El Khafi» du poète Ahmed El Gharbali et «Maktoub Fi Djibini» de l'artiste Lakhdar Ben Makhlouf.

La scène a été cédée par la suite à l'artiste Mohamed Kadi d'Alger pour une soirée dans la pure tradition du chaâbi.

L. B.

Festival national des jeunes talents de la chanson

La manifestation s'ouvre ce soir

La deuxième édition du Festival national des jeunes talents de la chanson débute aujourd'hui à Alger, et verra la participation d'une centaine de jeunes venus des différentes wilayas du pays, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Dans une déclaration à la presse, la présidente de la commission de communication du festival, Chorfi Karima, a indiqué que la deuxième édition de cette manifestation qui permettra aux lauréats d'accéder à «l'école des jeunes talents de la chanson», fait suite à

celle organisée en mai dernier à Alger et constitue un prolongement des manifestations artistiques destinées aux jeunes qu'organise la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, sous la supervision du ministère de tutelle et des services de la wilaya d'Alger.

Les 96 concurrents, âgés entre 18 et 30 ans, sont des adhérents de maisons de jeunes à travers les 48 wilayas.

Les concernés devaient rejoindre hier le centre culturel Aissa-Messaoudi d'Hussein

Dey qui abritera toutes les étapes de cette manifestation artistique, selon l'intervenante.

Les éliminatoires débiteront officiellement aujourd'hui à 18h. Une soirée de clôture est prévue dimanche prochain (3 novembre) à la même salle où 20 lauréats seront choisis et bénéficieront, du 19 au 31 décembre prochain, d'une formation et d'un stage pratique à l'école des jeunes talents de la chanson au Centre international des Scouts musulmans algériens (SMA) à Sidi Fredj (Alger).

M. K.

Journées d'Annaba du court métrage (JACM)

«Domino» décroche le premier prix

L'œuvre «Domino» du réalisateur Mohamed Mustapha (wilaya de Tindouf) a décroché, lundi soir à Annaba, le prix du meilleur court métrage de fiction lors de la clôture de la 13^e édition des Journées d'Annaba du court métrage (JACM), à la maison de la culture et des arts Mohamed Boudiaf. Le jury de cette édition a attribué les trois premiers titres d'encouragement dans la caté-

gorie du court métrage, respectivement aux réalisateurs Mohamed-Tahar Chaouki Boukaf pour son œuvre «Chams», et Houssam Abbassi pour son court métrage «Haous», ainsi qu'à l'acteur Mohamed-Seddik Benouit pour son rôle dans la fiction «Barmouda». Les courts métrages distingués ont traité l'aspect psychodramatique à travers des séquences de 5

minutes de monologues au cours desquelles les personnages abordent les contradictions du vécu, selon le directeur artistique de cette manifestation, Ahmed Hamel. D'autre part, le prix du meilleur court métrage documentaire est revenu à Khaled Khemissi, de Batna, pour son film «El Mahata El Akhira» (la dernière station), tandis que le prix du meilleur film amateur a

été remporté par Djamel Eddine Sakhri (wilaya d'Annaba) pour son film «Ghayr Makboul» (Inadmissible). Dans la même catégorie, deux prix d'encouragement ont été décernés aux réalisateurs Dalil Boukhedira pour son film amateur «El Aouda» (Le retour), ainsi qu'à Attaf Gharib pour sa production «Dakirat Erricha» (La mémoire de la plume).

F. H.

AGEND'ART

Galerie d'art Bloom (El-Biar, Alger)

Jusqu'au 12 novembre : Exposition de peinture «La seconde intercalaire» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 7 novembre : Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

Cercle Frantz-Fanon de Riadh-El-Feth (El Madania, Alger)

Jusqu'au 30 octobre : Exposition de peinture «Vécu au gré du pinceau», de l'artiste Malika Laliem.

Office Ryad El Feth Du 7 au 16 novembre : 10^e édition du Festival international du cinéma d'Alger



FC Naples

Ghoulam ravi de rencontrer 36 enfants algériens

LE DÉFENSEUR Faouzi Ghoulam a rencontré, lundi soir à Naples, 36 enfants algériens qu'il a fait venir en Italie dans le cadre d'une opération de solidarité initiée par sa fondation humanitaire. «*Quoi de plus beau que des enfants pleins de rêves... Heureux de partager ce moment privilégié avec ces jeunes qui viennent des 4 coins d'Algérie. Je crois que dans l'histoire, le plus heureux c'est moi. One, two, three, viva l'Algérie !*», a tweeté l'international algérien de 28 ans. Ghoulam a posté sur son compte twitter des photos

où on le voit, écharpe de l'Algérie autour du cou, en train de prendre des photos avec ces enfants dont la plupart étaient en tenue traditionnelle. Venu des wilayas de Béchar, Tlemcen, Ghardaïa, Saïda et El-Tarf, les invités de Ghoulam, arrivés lundi après-midi au pied du Vésuve, ont visité hier les infrastructures sportives du Napoli à Castel Volturno, avant d'assister aujourd'hui au match entre les Partenopei (4^e) et l'Atalanta (3^e) au stade San Paolo (19h00) qui constitue l'affiche de la 10^e journée de Serie A.

Coupe arabe (1/8^{es} de finale/ aller)

Le match face à Al-Quwa Al-Jawiya (Irak) le 7 novembre à Bassora

LE MATCH entre la formation irakienne d'Al-Quwa Al-Jawiya et le MC Alger, comptant pour la première manche des 1/8^e de finale de la Coupe arabe des clubs de football, se jouera finalement le 7 novembre au stade de Bassora. A appris l'APS lundi auprès de la direction du club algérien. «*Nous avons reçu un courrier de l'Union arabe de football (UFAF) nous informant que le match aller est fixé au 7 novembre mais délocalisé de Karbala vers Bassora, en raison de la situation sécuritaire qui prévaut actuellement en Irak*», a affirmé à l'APS le manager général du «Doyen», Nacer Bouiche. Cette première manche devait initialement se jouer jeudi prochain à Karbala, avant d'être reportée. Le mouvement de contestation anti-gouvernementale déclenché

début octobre à Bagdad et dans plusieurs régions du sud du pays a causé une centaine de morts selon les derniers rapports officiels, quasiment tous des manifestants décédés en grande majorité dans la capitale. «*Nous avons reçu des garanties sur le plan de sécurité. Bassora est plus calme, l'UFAF n'aurait jamais domicilié ce match dans cette ville si la sécurité n'est pas réunie*», a-t-il ajouté. Concernant la seconde manche, M. Bouiche a affirmé qu'elle se jouera en décembre prochain, «*mais aucune date n'a encore été fixée*». Avant de s'envoler pour l'Irak, le MCA sera en appel aujourd'hui en déplacement pour affronter l'US Biskra (18h00), dans le cadre de la 9^e journée du championnat de Ligue 1.

Sanctions de la LFP

L'AS Khroub et la JSM Béjaïa joueront à huis clos

L'AS KHROUB et la JSM Béjaïa ont été sanctionnées respectivement de deux et d'un match à huis clos pour «*jet et utilisation de fumigènes*», a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). L'AS Khroub a écopé de deux matchs à huis clos pour «*jet de fumigènes entraînant des dommages physiques à un dirigeant*», lors de la rencontre contre l'Amel Boussaâda (0-0) disputée samedi pour le compte de la 10^e journée de Ligue 2. La JSM Béjaïa a écopé, elle,

d'un seul match à huis clos pour «*utilisation et jet de fumigènes sur le terrain (3^e infraction)*» lors de son déplacement chez le DRB Tadjenanet (défaite 2-0). L'ASK et la JSMB devront en outre s'acquitter d'une amende de 200 000 DA chacune. Par ailleurs, l'entraîneur du CA Bordj Bou Arréridj, Franck Dumas, a été suspendu (interdiction de terrain et de vestiaires) jusqu'à son audition lors de la séance du lundi 4 novembre à 11h00, précise la même source.

Cyclisme/ Tour du Faso (4^e étape)

Mohamed Bouzidi à la 5^e place

L'ALGÉRIEN MOHAMED Bouzidi a terminé à la 5^e position de la 4^e étape de la 32^e édition du Tour cycliste du Faso, courue lundi entre Bitou et Koupela, sur une distance de 101,8 km. Le cycliste algérien de la formation continentale SovacNatura4Ever a franchi la ligne d'arrivée avec un temps de 2h10:58, alors que la victoire de l'étape est revenue à l'Allemand Anton Benedix, devant les deux Belges, Timmy De Boes et Pieter Buyle. Au classement général, Mohamed Bouzidi est à la 15^e place avec 59 secondes de retard sur le Rwandais Moïse Mugisha qui

conserve son maillot jaune de leader avec un temps 9h09:23. L'Angolais Dario Antonio est classé 2^e à 37 secondes du leader et devant le Belge Pieter Buyle, à 40 secondes. Par ailleurs, l'Algérien Bouzidi a conservé son maillot vert du meilleur sprinteur avec un total de 63 points, devant le Belge Pieter Buyle (61 pts) et le Burundi Mathias Sorgho (60 pts), vainqueur de la précédente édition. Hier, la 5^e étape du Tour du Faso devait mener le peloton de la ville de Bousse à Ouahigouya, sur une distance de 135,5 km.

Ligue I Mobilis (9^e journée)

Le MCA en danger, le CRB veut en profiter

■ *Co-leader, le Mouloudia d'Alger, sera en danger aujourd'hui, à l'occasion de la neuvième journée de la Ligue I Mobilis, en se rendant à Biskra pour croiser le fer avec l'Union locale.*



Par Mahfoud M.

Le MCA risque gros à Biskra

En grande forme ces derniers temps et restant sur une victoire éclatante lors de son derby face au NAHD, la formation du «Doyen» tentera, quand même, de déjouer les pronostics en ramenant le meilleur résultat possible de cette virée vers la ville des Zibans, même si la mission ne sera pas de tout repos. Les coéquipiers de Nekkache savent ce qui les attend lors de cette rencontre et doivent se donner à fond s'ils souhaitent revenir avec un résultat probant et garder leurs chances pour le titre qui reste leur principal objectif cette saison. L'autre co-leader, le CR Belouizdad, lui, évolue à domicile et reçoit

l'Entente de Sétif. Il essaiera de récolter les trois points du succès tout en restant attentif à son concurrent et rival, en espérant que ce dernier s'incline pour demeurer seul aux commandes. Toutefois, les gars de Laâkiba devraient être méfiants de ces Sétifiens qui ne comptent pas se laisser faire et qui se donneront à fond pour tenter de revenir au moins avec le point du nul, surtout qu'ils seront libérés psychologiquement avec l'arrivée du Tunisien Kouki à la barre technique. L'USM Alger, avec sa nouvelle réorganisation et l'arrivée d'Achiou comme DG, souhaite continuer son redressement en allant damer le pion au NC Magra au stade du 8-Mai-45 de Sétif. Les Rouge et Noir gardent espoir de revenir avec les trois

points de la victoire même s'ils se doivent d'être très concentrés sur leur sujet. La JS Kabylie, qui réalise des résultats en dents de scie, aura l'occasion de se refaire une santé en croisant le fer avec l'AS Ain Milila, même si elle doit puiser dans ses plus profondes ressources pour réussir cet objectif. L'ASO Chlef, auteur d'un succès à l'extérieur face à l'ESS, veut confirmer à domicile face au CS Constantine, même si ce ne sera pas facile. Le NAHD et le CABBA se doivent de l'emporter à domicile devant la JSS et le MCO respectivement, alors que le match du PAC est reporté à une date ultérieure étant tenue par ses obligations en Coupe d'Afrique.

M. M.

Riad Mahrez

«Je voulais tout donner à la CAN»

Lailier international algérien (Premier league anglaise de football), Riyad Mahrez, est revenu sur la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 remportée en juillet dernier avec l'équipe nationale en Egypte, estimant qu'elle représentait «*la meilleure émotion de ma carrière*». «*Gagner une CAN pour mon pays a été un grand moment pour moi. Ce fut l'une des meilleures émotions que j'ai eues dans ma carrière et dans ma vie. Cela signifie beaucoup pour moi. C'est une grande responsabilité, mais je pense que cela me rend plus inspiré et je pense que je dois aider et donner plus pour aider. Ce fut un grand moment émotionnel. C'était inoubliable*», a indiqué Mahrez dans un entretien accordé lundi au quotidien anglais «The Guardian». Le capitaine de l'équipe nationale (28 ans) était

l'un des hommes clés du titre continental reconquis par les Verts, après 29 ans de disette. Le joueur des «Cityzens» a marqué trois buts dans ce tournoi, dont celui en demi-finale face au Nigeria (2-1), d'un superbe coup franc direct dans le temps additionnel. «*J'ai regardé le chronomètre et j'ai vu qu'il était 90 minutes passées. Je savais que c'était la dernière chance avant les prolongations, alors j'étais très concentré. Au début, je voulais le mettre sous le mur, puis j'ai vu le gars derrière le mur, alors je me suis concentré du côté du gardien et j'ai marqué. Ce fut un grand moment pour moi et j'étais très heureux et incroyable pour le pays. Parfois, je regarde la vidéo et je me dis : "Waouh, qu'ai-je fait ?" C'est incroyable*», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «*J'ai toujours suivi l'Algérie et ils n'ont jamais gagné ce genre de chose. Leur dernière*

victoire remonte à 29 ans et je n'étais même pas né. Pour moi, c'était une grande ambition d'essayer d'apporter quelque chose pour le pays, car c'est un grand pays de football. Le désir était de tout donner et de leur offrir quelque chose», a-t-il conclu. Pour sa première saison sous le maillot des Citizens, Mahrez a remporté le quadruplé : Premier League - FA Cup - Carabao Cup - Community Shield, tout en ayant des statistiques correctes (12 buts, 12 passes toutes compétitions confondues), en dépit d'un volume de jeu tout juste moyen. Il figure dans la liste des 30 joueurs nommés au Ballon d'Or 2019 France Football, dont le lauréat sera connu le 2 décembre prochain, au cours d'une cérémonie prévue au Théâtre du Châtelet, à Paris, avec Sandy Héribert et Didier Drogba en maîtres de cérémonie.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tunisie

Les ministres de la Défense et des Affaires étrangères démis de leurs fonctions

LES MINISTRES tunisiens de la défense, Abdelkrim Zbidi, des Affaires étrangères, Khémaïes Jhinaoui, et le secrétaire d'Etat en charge de la diplomatie économique, Hatem Ferdjani, ont été démis de leurs fonctions, ont annoncé hier les services du Chef du gouvernement, dans un communiqué, repris par l'agence TAP. Selon les décisions prises par le Chef du gouvernement en

concertation avec le président de la République, Kais Saïed, l'actuel ministre de la Justice, Karim Bachtabji, est désigné à la tête du ministère de la Défense par intérim, alors que Sabri Bachtabji, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, est chargé de la gestion des affaires du département, conformément aux textes juridiques en vigueur.

K. L.

Visite de travail

Gaïd Salah aujourd'hui au Commandement des Forces de défense aérienne du territoire

LE GÉNÉRAL de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectue aujourd'hui une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces de défense aérienne du territoire,

indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Lors de cette visite, le général de corps d'Armée présidera une réunion d'orientation avec les cadres et personnels des Forces de défense aérienne du territoire, précise la même source.

R. N.

Ancien P-dg de Sonatrach

Décès de Abdelhak Bouhafs

L'ANCIEN président-directeur général de la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, Abdelhak Bouhafs, est décédé hier matin, a-t-on appris auprès de Sonatrach. L'enterrement du défunt a eu lieu hier à Sidi Bel-Abbès (Ouest du pays) après la prière d'El Asr, a précisé la même source. «Profondément affectés par la disparition de M. Bouhafs», le

P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi et l'ensemble du personnel du groupe ont, dans un communiqué, présenté à la famille du défunt, «leurs condoléances» et «les assurent en cette douloureuse épreuve de leur profonde sympathie». Le défunt avait occupé le poste de P-dg de Sonatrach de 1989 à 1995 et de 2000 à 2001.

L. M.

Batna

Destruction de 19 casemates pour terroristes et de six bombes

DIX-NEUF casemates pour terroristes et six bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites lundi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Relizane

Le président d'APC de Oued Djemaa suspendu de ses fonctions

LA WALI de Relizane, Nacéra Brahmi, a suspendu le président d'APC de Oued Djemaa de ses fonctions pour affaire judiciaire, a-t-on appris des services de la wilaya. Le P/APC de Oued Djemaa, Hamza Benchaâ, a été suspendu par mesure conservatoire après avoir été condamné par le tribunal de Zemmoura dans des affaires de falsification, recel et détournement d'un bien de l'Etat, a-t-on fait savoir.

R. N.

DJAMEL SENHADRI a été installé hier nouveau directeur général de la Radio algérienne, en remplacement de M^{me} Nacéra Chérid, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Communication, Hassane Rabehi. Senhadri, qui a exercé pendant des années comme

Justice en quête de libération



Louvis

Djalou@hotmail.com

Liban

Hariri annonce la démission du gouvernement

■ Le Premier ministre libanais, Saad Hariri, a annoncé hier qu'il allait présenter la démission du gouvernement, au 13^e jour d'un mouvement de contestation populaire inédit réclamant le départ de l'ensemble de la classe politique.

Par Hania Y.

«Je me rends au Palais de Baabda pour présenter la démission du gouvernement au président de la République», a déclaré M. Hariri lors d'une brève allocution télévisée, accueillie par les vivats de la foule qui l'écouait en direct sur les lieux de rassemblement. Les manifestations inédites ont été déclenchées le 17 octobre par l'annonce d'une taxe sur les

appels via la messagerie WhatsApp. Ce nouvel impôt a été annulé mais la colère n'est pas retombée, la foule réclamant une démission en bloc d'un gouvernement jugé «incompétent» et «corrompu». Lors d'un discours télévisé le 21 octobre, M. Hariri avait annoncé un plan de réformes, qui n'avait pas convaincu les foules : mesures contre la corruption, budget sans nouveaux impôts, program-

me de privatisations pour lutter contre le dysfonctionnement des services publics, aides en faveur des plus défavorisés. De son côté, le président Michel Aoun avait évoqué le 24 octobre la possibilité d'un remaniement ministériel qui ne s'est pas concrétisé en raison de «divisions internes» au sein du gouvernement.

H. Y./APS

Quotas CKD/SKD

Tamazirt : le cas Renault Algérie ne présente pas de problème particulier

Le cas de l'entreprise de montage automobile Renault Algérie «ne présente pas de problème particulier» concernant les modalités de quotas des kits CKD/SKD, a indiqué hier à Alger la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt. «Renault ne présente pas de problème particulier, le dossier se présente de façon très conforme», a-t-elle fait savoir, lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de signature d'une convention entre les Groupes publics Sonelgaz et Imetal. Rappelant que l'Etat est actionnaire à hau-

teur de 51 % de cette entreprise, la ministre a indiqué qu'une séance de travail avait récemment réuni les représentants du ministère et ceux de Renault Algérie au cours de laquelle a été évoqué le sujet du taux d'intégration nationale, notamment pour l'année 2020. Rappelant les nombreux avantages accordés par l'Etat en matière d'exonérations fiscales et de droits de douane, M^{me} Tamazirt a affirmé que ces avantages doivent se traduire par «une plus grande intégration nationale, générant de la croissance et de la création

d'emplois, ainsi qu'un développement du tissu de sous-traitants locaux». Pour rappel, Renault Algérie avait récemment éloigné la fermeture de son usine d'Oran, faisant savoir que ses stocks de kits CKD/SKD allaient s'épuiser à compter de novembre prochain. Concernant la modalité de paiement des fournisseurs dans un délai de 3 à 9 mois, la ministre a estimé que «la relation de crédit fournisseur par rapport à un partenaire fidélisé ne poserait pas problème en cas de paiement sur neuf mois». Le crédit fournisseur et le crédit client doivent être, a-t-elle poursuivi, «négociés entre les opérateurs économiques», ajoutant que la formule de paiement sur 9 mois a été retenue par le gouvernement pour cibler la préservation des réserves de change du pays. M^{me} Tamazirt a, cependant, souligné que «cette disposition n'est pas rigide», et qu'une évaluation sur le terrain sera effectuée suite à sa mise en œuvre et pourrait aboutir, si nécessaire, à un réexamen de cette disposition.

O. B.

Installation

Djamel Senhadri nouveau directeur général de la Radio algérienne

journaliste et présentateur à la Chaîne 3 de la Radio algérienne, avait occupé des postes de responsabilité au sein de l'Entreprise nationale de radio-diffusion sonore (ENRS), dont notamment ceux de directeur de la station régionale de Mostaganem et sous-directeur

de programmation à la Chaîne 3. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication a salué le travail accompli par M^{me} Cherid, «particulièrement dans ce contexte que traverse le pays».

Yanis G./APS